

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19/09/2022

MEMBRES	FONCTIONS	PRESENTS	EXCUSES	POUVOIR A
Patrick BEDEK	Maire	X		
Dominique DELOUETTE	Adjointe	X		
Christian SERNICLAY	Adjoint	X		
Christine TASSIN-GITTEAU	Adjointe	X		
Patrick LAQUILLE	Adjoint	X		
Béatrice PENASSE	Conseillère		X	MME TASSIN-GITEAU
Jérôme GOULDEN	Conseiller	X		
Carole MEILLEUR	Conseillère	X		
Arnaud JULLIARD	Conseiller		X	M. GOULDEN
Christiane COLIN	Conseillère	X		
Thierry COLLET	Conseiller		X	M. LAQUILLE
Jacqueline PERARD	Conseillère		X	MME BRION
Armand GRAIS	Conseiller	X		
Karine BRION	Conseillère	X		
Thomas GUILLAUMONT	Conseiller		X	MME DELOUETTE

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/06/2022

Il est approuvé à l'unanimité.

2 - MODIFICATION DU PLU

Afin de répondre aux exigences du nouveau lotissement, nous demandons au Grand REIMS la possibilité de faire une demande de modification simplifiée du PLU, pour pouvoir construire en limite de propriété, d'augmenter le COS de 30 à 40% surtout pour les constructions de plain-pied ainsi que la modification des OAP pour l'orientation des voiries (largeur et trottoirs).

Le conseil municipal approuve la demande de modification simplifiée du PLU.

3 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°22011308 DU 13/01/2022, DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN CITY PARK DANS LE CADRE DU PLAN 5000 TERRAINS DE SPORTS

Une demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport de 65 000€ à l'époque est augmentée à 89 493 € HT afin d'obtenir une prise en charge à hauteur de 60%.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention complémentaire pour l'installation du City Park.

4 - RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023, CREATION DE 3 POSTES D'AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population est obligatoire pour les mairies, nous avons donc décidé de créer 3 postes d'agents recenseurs pour la période du 19 Janvier 2023 au 18 Février 2023. Les agents seront rémunérés à hauteur 600 € brut par agent plus 50 € de dédommagement pour les deux réunions à Chalons en Champagne, contre 550 € par agent en 2017. Une subvention de l'état devrait couvrir les frais du recensement. Le conseil municipal approuve la création des 3 postes d'agents recenseurs

5 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE LA SALLE DE SPORTS DU CAC

Les recettes du CAC sont de 1 132,55 € pour cette année, l'achat d'une nouvelle manivelle déduite (65,45 €). Nous demandons donc le paiement de 90 % de cette recette soit 1 019,30 € au CAC. Le conseil municipal approuve la demande de paiement de 1 019,30 € au CAC

6 - AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF

La signature de cette convention avec la CAF nous permet d'obtenir une aide supplémentaire non négligeable qui passe de 14-18 000 € par an à 51 000 € par an. De plus, nous pouvons également faire la demande d'aide pour investir dans la structure (logiciels, équipements divers, rénovations...). Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la CAF.

7 - CREATION D'UN ESPACE « MUSIQUE » AU SEIN DE LA MEDIATHEQUE - CHARTE DE PRET DE UKULÉLÉS

Mme Angélique Chatain, la bibliothécaire, propose, grâce aux ukulélés, d'offrir aux habitants de Cernay la possibilité d'essayer cet instrument à la médiathèque et pour les plus assidus de pouvoir essayer chez eux avec un prêt de matériel via une charte. Le maire propose d'approuver cette charte de prêt des instruments. Le conseil municipal approuve la création d'un espace musique et sa charte de prêt d'instruments.

DIVERS

Des nouvelles du rond-point du LINGUET, le projet prend du retard et doit commencer la 3^{ème} semaine d'octobre (début mi-août) pour durer 10 mois. 3 étapes pour le projet. Côté Bétheny pour commencer, côté Cernay puis pour finir côté maisons avec la création du bassin pour la récupération des eaux de pluie.

Projet du schéma directeur cyclable présenté au conseil pour desservir Reims et ses villages sur 340 km de piste cyclable pour un montant d'environ 45 millions d'euros sur 10 ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Le conseiller municipal

M. GRAIS Armand



Le Maire,

M. BEDEK Patrick

